

ENSEIGNEMENT D'EXPLORATION ET AP

Inspiré d'un diaporama sur
l'accompagnement
personnalisé réalisé par
Pierre LACUEILLE, IA-IPR
de Sciences Physiques –
Académie de Bordeaux.

Christian FEYTOUT
IA-IPR Sciences Économiques et
Sociales

L'accompagnement personnalisé au lycée

L'accent porté sur le parcours de l'élève

- En **seconde**, l'accompagnement personnalisé a permis d'aider le collégien à devenir lycéen et a concouru à son choix de filière ;
- en **première** il s'est agi pour lui de construire un projet d'études post-bac ;
- en **terminale**, l'accompagnement personnalisé préparera les élèves à la poursuite d'études après le bac.

Source « accompagner l'élève dans son parcours lycéen » p. 16 Académie de Rennes

Cours « traditionnel »

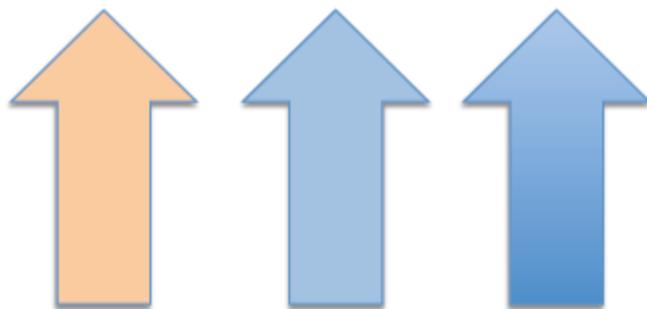
Parcours privilégiant un « déroulé » des programmes disciplinaires



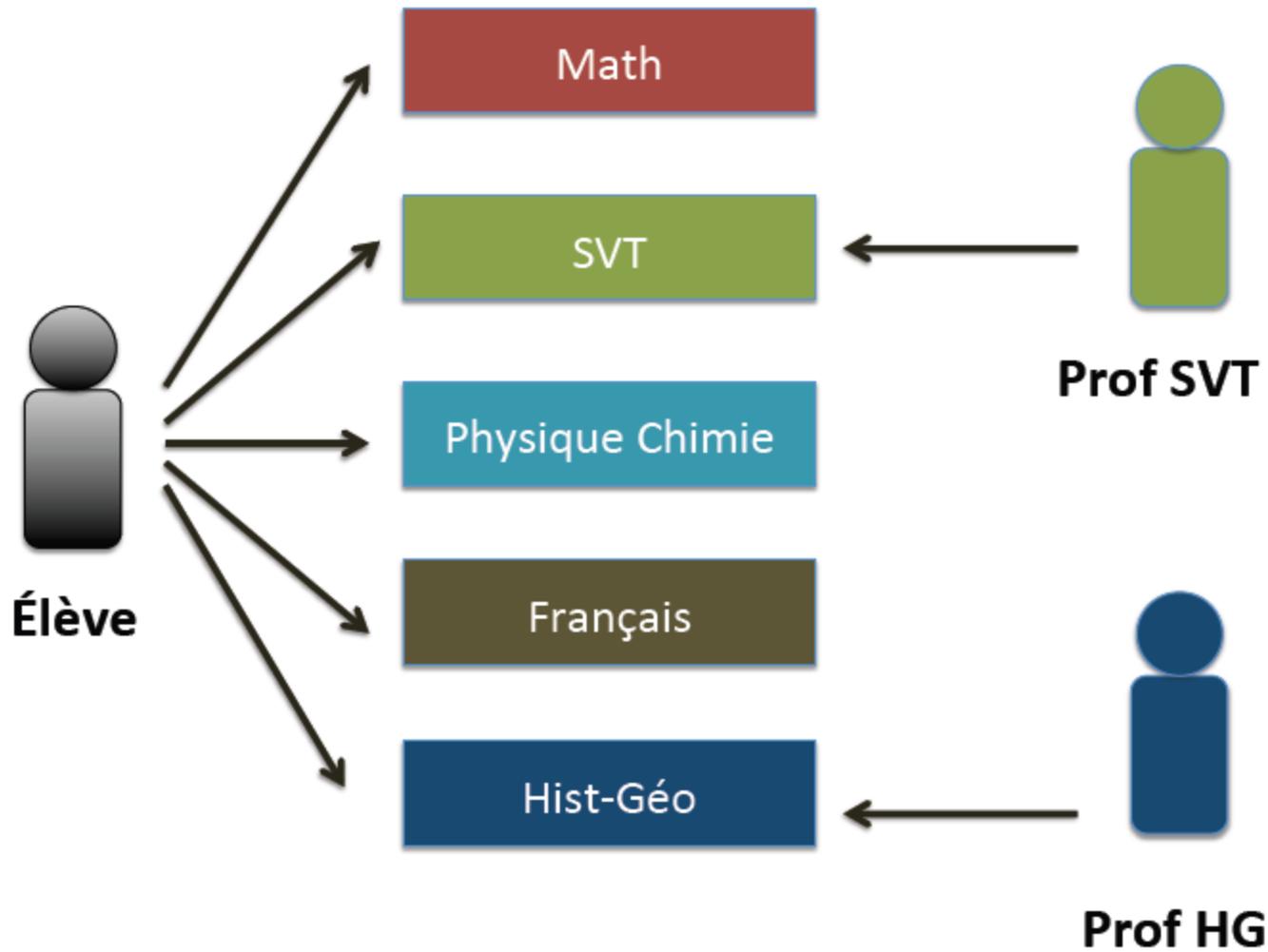
Mobilisation de compétences de nature disciplinaire
Mobilisation de compétences transversales

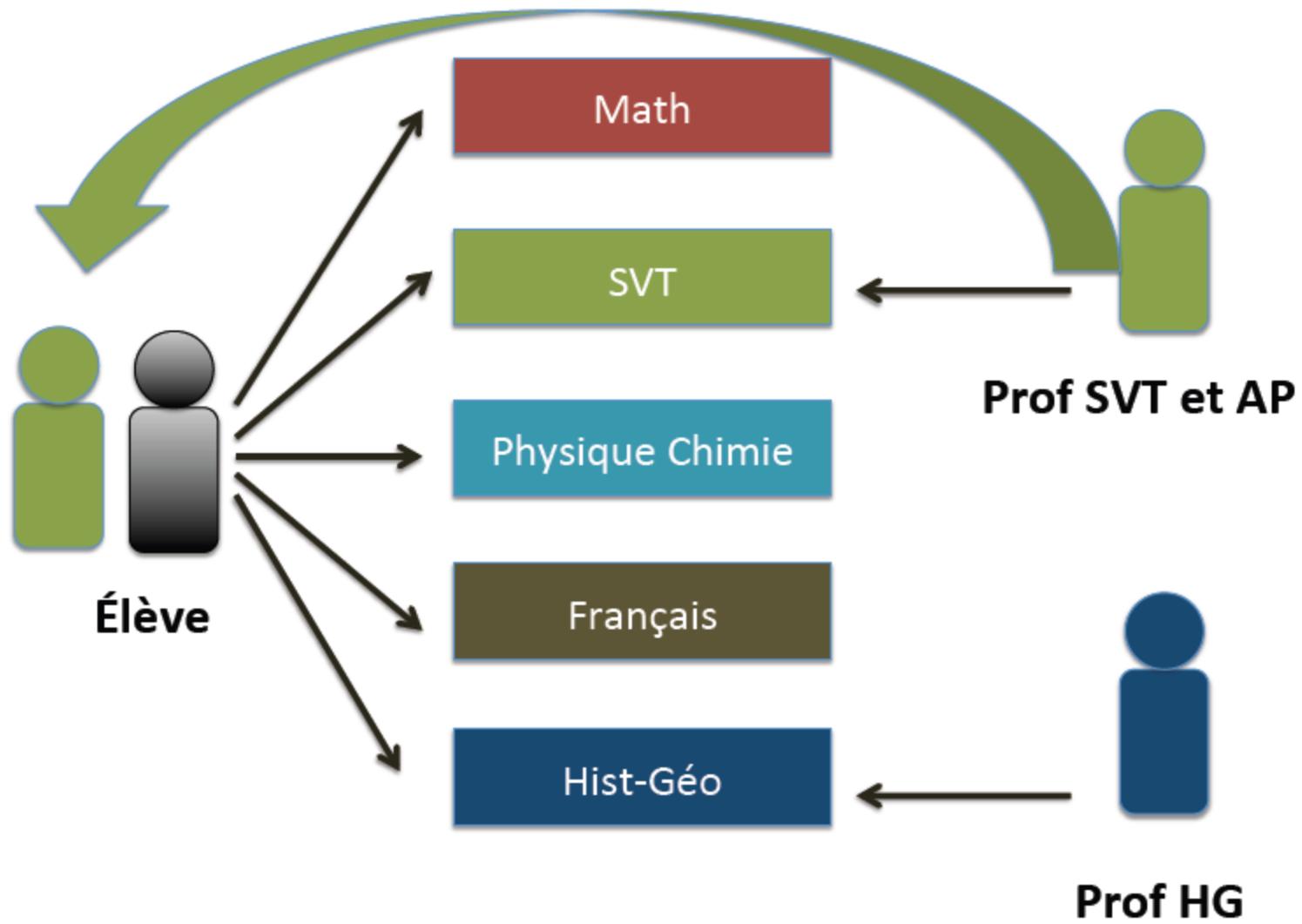
Accompagnement personnalisé

Parcours privilégiant la consolidation de compétences et l'acquisition de l'autonomie
(« apprendre à apprendre »)



Situations de soutien ou d'approfondissement disciplinaires
Activités en lien avec l'orientation





La nécessaire complémentarité des expertises pédagogiques

CONTENUS	CAPACITÉS ATTENDUES	COMMENTAIRES
<p>Statistique descriptive, analyse de données</p> <p>Caractéristiques de position et de dispersion</p> <ul style="list-style-type: none"> • médiane, quartiles ; • moyenne. 	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser un logiciel (par exemple, un tableur) ou une calculatrice pour étudier une série statistique. • Passer des effectifs aux fréquences, calculer les caractéristiques d'une série définie par effectifs ou fréquences. • Calculer des effectifs cumulés, des fréquences cumulées. • Représenter une série statistique graphiquement (nuage de points, histogramme, courbe des fréquences cumulées). 	<p>L'objectif est de faire réfléchir les élèves sur des données réelles, riches et variées (issues, par exemple, d'un fichier mis à disposition par l'INSEE), synthétiser l'information et proposer des représentations pertinentes.</p>

3.0. Bulletin officiel n° 30 du 23 juillet 2009

Mathématiques
Classe de seconde

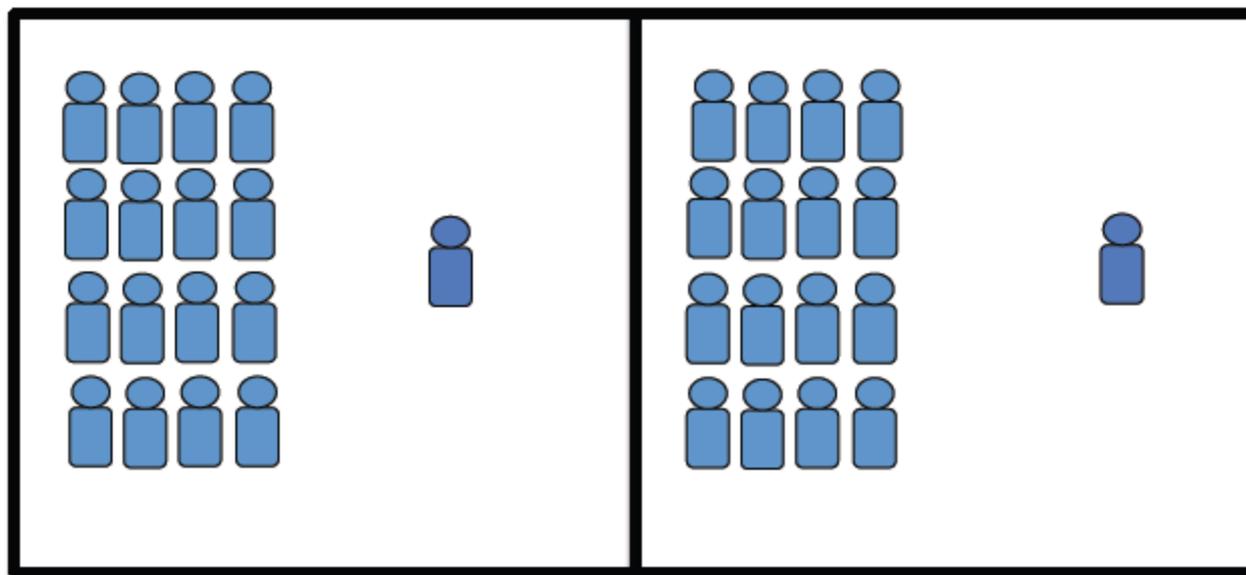
B.O. Bulletin officiel spécial n° 4 du 29 avril 2010

Savoir-faire applicables à des données quantitatives qui seront mobilisés dans le traitement du programme :

Proportion, pourcentage de répartition.
 Taux de variation, coefficient multiplicateur, indice simple.
 Moyenne arithmétique simple et pondérée, médiane.
 Élasticité prix et élasticité revenu.
 Lecture de tableaux à double entrée, de diagrammes de répartition, de séries chronologiques.

En SES

Analyse d'une séance de méthodologie sur l'argumentation en AP



Une classe de seconde dédoublée en AP.

Intervention d'un professeur de SES et d'un professeur de Maths (même créneau horaire, deux salles contiguës).

Le professeur de SES traite de **l'argumentation en SES**, le professeur de Maths de l'argumentation en Maths.

La consigne en SES

Commentez le tableau suivant en plaçant à droite le commentaire et à gauche l'indication des règles respectées.

Fécondité et travail féminin : taux de sortie du salariat des femmes après une naissance selon le niveau d'études et la catégorie socioprofessionnelle

Source : INSEE, 1971

Niveau d'études	Taux de sortie %	Catégorie socioprofessionnelle	Taux de sortie %
Aucun diplôme	54,1	Salariées agricoles	24,1
C.E.P.	46,1	Cadres supérieurs	7,5
C.A.P.	31,8	Cadres moyens	14,2
B.E.P.C.	16,7	Employées de commerce	48,5
Bac ou brevet de technicien	12,6	Ouvrières	45,6
Supérieur au bac	10,9	Femmes de ménage	76,6

Méthode

Méthode :

A) Lire attentivement :

C'est un travail préalable indispensable, pour lequel on doit être extrêmement attentif et que l'on ne doit jamais expédier, en croyant avoir tout compris au premier regard..

B) Rendre les nombres « parlants » :

C'est à dire selon les cas :

1. Calculer des moyennes ;
2. Mesurer les phénomènes ou les évolutions en valeur relative :
pourcentages,
indices,
coefficients multiplicateurs,
taux de variation ;
3. Simplifier si possible les résultats : par exemple, 77,6 % c'est un « peu plus des trois quarts » ;
4. Mettre en évidence les corrélations éventuelles, c'est à dire les relations entre deux variables. Par exemple entre la taille et le poids.

C) Respecter les quatre règles d'or :

C'est à dire :

1. Décrire, observer avant d'expliquer et de rechercher les causes, ce qui induit le plan du commentaire (A : observations, B : explications) ;
2. Aller des caractéristiques générales aux cas particuliers, des grandes lignes aux détails et n'examiner ces derniers que s'ils présentent un réel intérêt ;
3. Illustrer et appuyer votre analyse sur des exemples bien choisis, en particulier sur les situations extrêmes car plus faciles à appréhender par leur opposition ;
4. Nuancer vos analyses.

SAVOIR-FAIRE : COMMENTER UN TABLEAU STATISTIQUE (Corrigé)

Règles	Commentaire
Présenter le document	Ce tableau rend compte du comportement des femmes salariées après une naissance en 1971 : dans quelle mesure renoncent-elles alors à leur activité professionnelle pour se consacrer à leur(s) enfant(s) et à leur foyer ? Et y a-t-il une corrélation entre leur choix et leur niveau d'études ou leur catégorie socioprofessionnelle ?
Observer d'abord : - Décrire les grandes lignes : - Rendre les nombres « parlants » et progresser dans la précision, les détails : - Illustrer et démontrer en s'appuyant sur les situations extrêmes :	A) <u>Observations</u> : On constate une corrélation inverse entre niveau d'études ou hiérarchie professionnelle d'une part et taux de sortie du salariat d'autre part, c'est à dire que plus on s'élève dans le niveau d'études, plus le taux de sortie du salariat, des femmes après une naissance, diminue. Ainsi, plus de la moitié de celles qui sont sans diplôme quittent leur emploi. A l'opposé, près de 9 femmes sur 10 parmi celles ayant un niveau d'études supérieures, reprennent leur travail après leur maternité. De même, plus on s'élève dans la hiérarchie des PCS, plus le taux de sortie du salariat diminue : il est de 7,5 % chez les cadres supérieures, tandis qu'il est plus de dix fois supérieur (76,6%) chez les femmes de ménage, les salariées agricoles constituant un cas particulier.
Expliquer ensuite :	B) <u>Explications</u> : Niveau d'études et P.C.S. sont évidemment liés : c'est le niveau d'études qui détermine largement l'accès aux différentes professions et catégories socioprofessionnelles. Aux études longues correspondent les catégories sociales les plus élevées. Ce sont donc les mêmes facteurs qui expliquent les deux parties du tableau : plus on s'élève dans le niveau d'études et donc dans les P.C.S. plus la rémunération s'accroît en moyenne, ainsi que l'intérêt pour un travail que l'on apprécie généralement davantage et pour lequel on a reçu une formation longue, elle-même plus souvent choisie. Il est donc plus facile pour une femme cadre supérieure de payer une nourrice et de se faire aider à la maison afin de poursuivre son activité professionnelle et faire carrière. A l'opposé, une ouvrière à la chaîne, une caissière de supermarché ou une femme de ménage, rémunérées souvent au SMIC pour un travail répétitif et sans grand intérêt, renoncent d'autant plus facilement au « deuxième » salaire familial que leur travail entraîne des coûts (déplacements, impôts, etc.) et qu'en y renonçant, elles peuvent bénéficier d'aides et d'allocations diverses tout en y trouvant des satisfactions psychologiques évidentes.
Terminer par les cas particuliers :	Cas particulier : celui des salariées agricoles, souvent saisonnières, dont le taux de sortie est relativement faible comparé à celui des employées, des ouvrières ou des femmes de ménages. Deux facteurs peuvent intervenir : un niveau de vie plus bas qui les contraint davantage à travailler et une solidarité plus grande à la campagne où il est en général plus facile de recourir à l'aide des parents ou grands parents en raison de la proximité géographique plus fréquente. Mais cette anomalie apparente peut également expliquer éventuellement par une population enquêtée trop restreinte (les salariés agricoles sont de moins en moins nombreux et ce sont surtout des hommes) et donc des résultats non significatifs en raison de marges d'erreur trop élevées.

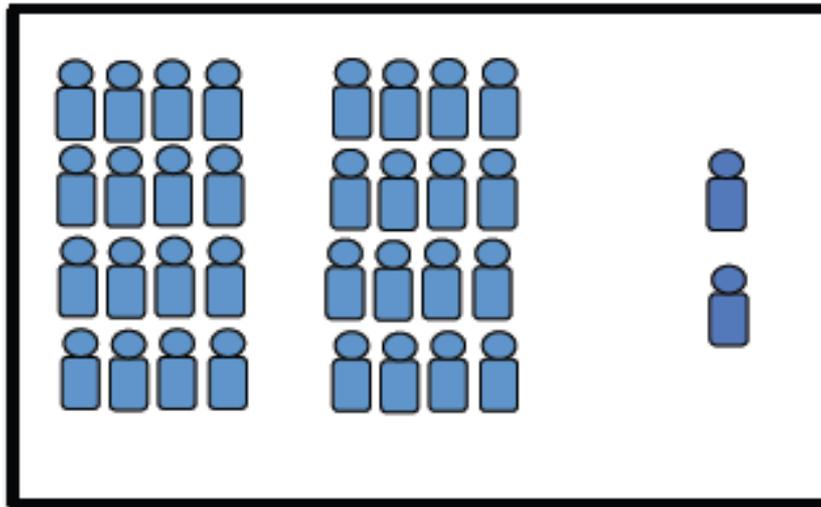
Y a-t-il eu acquisition méthodologique ?

Des difficultés de mise en cohérence du vocabulaire employé avec le traitement de l'information statistique réalisé

Règles	Commentaire
<i>Présenter le document</i>	Ce tableau rend compte du comportement des femmes salariées après une naissance en 1971 : dans quelle mesure renoncent-elles alors à leur activité professionnelle pour se consacrer à leur(s) enfant(s) et à leur foyer ? Et y a-t-il une corrélation entre leur choix et leur niveau d'études ou leur catégorie socioprofessionnelle ?
<p>Observer d'abord :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décrire les grandes lignes : - Rendre les nombres « parlants » et progresser dans la précision, les détails : - Illustrer et démontrer en s'appuyant sur les situations extrêmes : 	<p>A) Observations :</p> <p>On constate une corrélation inverse entre niveau d'études ou hiérarchie professionnelle d'une part et taux de sortie du salariat d'autre part, c'est à dire que plus on s'élève dans le niveau d'études, plus le taux de sortie du salariat, des femmes après une naissance, diminue.</p> <p>Ainsi, plus de la moitié de celles qui sont sans diplôme quittent leur emploi. A l'opposé, près de 9 femmes sur 10 parmi celles ayant un niveau d'études supérieures, reprennent leur travail après leur maternité. De même, plus on s'élève dans la hiérarchie des PCS, plus le taux de sortie du salariat diminue : il est de 7,5 % chez les cadres supérieures, tandis qu'il est plus de dix fois supérieur (76,6%) chez les femmes de ménage, les salariées agricoles constituant un cas particulier.</p>
<i>Expliquer ensuite :</i>	<p>B) Explications :</p> <p>Niveau d'études et P.C.S. sont évidemment liés : c'est le niveau d'études qui détermine largement l'accès aux différentes professions et catégories socioprofessionnelles. Aux études longues correspondent les catégories sociales les plus élevées. Ce sont donc les mêmes facteurs qui expliquent les deux parties du tableau : plus on s'élève dans le niveau d'études et donc dans les P.C.S. plus la rémunération s'accroît en moyenne, ainsi que l'intérêt pour un travail que l'on apprécie généralement davantage et pour lequel on a reçu une formation longue, elle-même plus souvent choisie. Il est donc plus facile pour une femme cadre supérieure de payer une nourrice et de se faire aider à la maison afin de poursuivre son activité professionnelle et faire carrière. A l'opposé, une ouvrière à la chaîne, une caissière de supermarché ou une femme de ménage, rémunérées souvent au SMIC pour un travail répétitif et sans grand intérêt, renoncent d'autant plus facilement au « deuxième » salaire familial que leur travail entraîne des coûts (déplacements, impôts, etc.) et qu'en y renonçant, elles peuvent bénéficier d'aides et d'allocations diverses tout en y trouvant des satisfactions psychologiques évidentes.</p>

Il s'agit implicitement d'une activité relative !

La co-animation en classe entière n'était-elle pas ici mieux appropriée ?



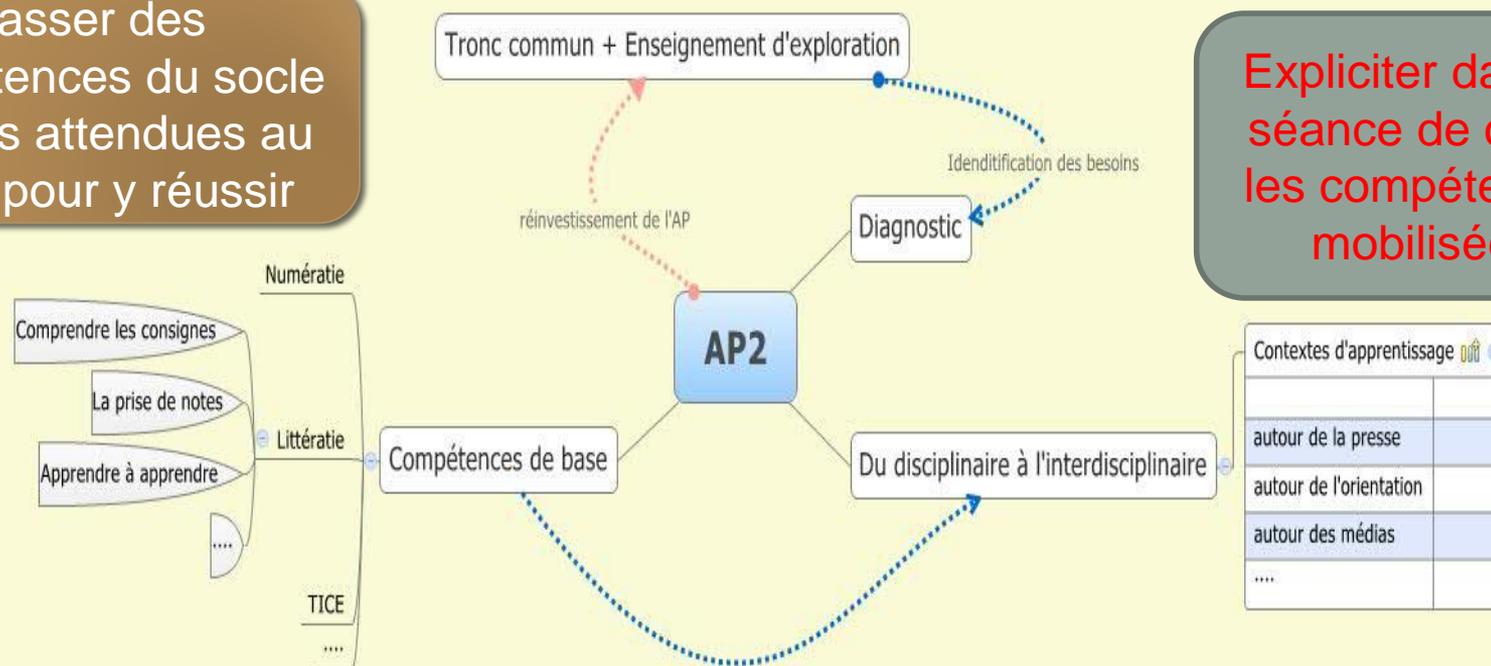
Intervention d'un professeur de SES et d'un professeur de Maths
avec mutualisation de compétences

Situer l'AP en seconde

En **seconde**, l'accompagnement personnalisé a permis d'aider le collégien à devenir lycéen et a concouru à son choix de filière

Passer des compétences du socle à celles attendues au lycée pour y réussir

Expliciter dans la séance de cours les compétences mobilisées



Dans quelle mesure les supports de l'AP sont-ils construits entre les disciplines ? Sont-ils communiqués à l'équipe pédagogique ?

Deux priorités pour l'AP en classe de seconde :

Conforter les connaissances et les compétences de base en lien avec le socle (trimestres 1 et 2).

Conforter le projet personnel de l'élève en classe de première par des activités d'approfondissement et d'orientation (trimestres 2 et 3).

Les compétences de base à consolider en classe de seconde

